CONTRAT ENTRE LE NATIONAL-CANADIEN ET LA «R. F. WELCH (B.C.) LIMITED»

Demande nº 18-M. Howard:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de tout contrat ou accord conclu entre le National-Canadien et R. F. Welch (B.C.) Limited.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, le document exigé ici a trait à la régie interne de la compagnie de chemin de fer et il est d'usage, la Chambre le sait, de ne pas produire les documents de ce genre. Sauf erreur, c'est la ligne de conduite qu'ont adoptée tous les gouvernements depuis la mise en vigueur de la loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, soit depuis 1921. Je prierais, par conséquent, l'honorable député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Howard: C'est une explication du plus haut intérêt, monsieur l'Orateur, mais je retire la motion.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

LES FINANCES

IMPÔT SUR LA SUBVENTION DE \$500 À LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet d'une réponse fournie hier par le ministre des Finances qui a dit:

Quand ne s'appliquent pas certaines conditions, dont je parlerai dans un moment, toute personne qui achète une maison comme habitation privée touchera une subvention de \$500 soustraite à l'impôt sur le revenu.

Le premier ministre peut-il me dire d'où proviennent ces directives? S'agit-il d'un règlement ou d'un décret du conseil? Dans quelles circonstances a-t-on arrêté les dispositions publiées à la page 921 du hansard?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure pour le moment de commenter la déclaration faite par mon honorable ami en réponse à la question d'hier, mais c'est avec plaisir que j'étudierai la chose.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre pourrait peut-être me dire, car il doit bien le savoir, si un décret du conseil a été adopté hier ou avant-hier à cette fin?

Le très hon. M. Pearson: Je ne sache pas qu'un décret du conseil ait été adopté, mais je vais m'empresser d'aller aux renseignements.

INSTANCES RELATIVES À LA MISE À ÉXÉCUTION DU RAPPORT BLADEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais avoir l'audace de poser une question au ministre des Finances... (Exclamations)... Je me demande s'il pourrait nous faire connaître la teneur de la réponse qu'il a donnée aux fabricants de pièces d'automobile qui, selon les journaux, lui ont rendu visite dernièrement pour lui exprimer leur crainte à l'idée qu'il songerait à donner suite aux recommandations du rapport Bladen.

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Je vais oser répondre au député. Aucun fabricant de pièces d'automobile n'est venu me poser cette question.

PRÉSUMÉE INTENTION D'AUGMENTER LA SUBVENTION À LA PRODUCTION D'OR

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Finances. Vu que les journaux persistent à écrire que le gouvernement pourrait prendre des dispositions pour augmenter le subside versé aux producteurs d'or du Canada et que la déclaration faite par son collègue, le ministre des Mines et des Relevés techniques, il y a quelques jours, a donné encore plus de force à ces rumeurs, le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement envisage effectivement de prendre une telle mesure?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

QUESTIONS OUVRIÈRES

DÉCLARATION DU MINISTRE AU SUJET DU PRO-GRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre du Travail si la déclaration qu'il a faite le 10 juin, comme en fait foi le hansard à la page 859, est exacte. Voici la déclaration en question:

On peut prévoir que le programme d'encouragement aux travaux d'hiver municipaux réussira bien mieux à créer de nouveaux emplois d'hiver par suite de l'institution déjà annoncée du fonds de développement et de prêts municipaux.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Je n'ai pas l'habitude, monsieur l'Orateur, de faire des déclarations que je juge inexactes.

Des voix: Bravo!

M. MacEwan: Quelle arrogance!